

La lettre de l'IDP

(EA 1384) - Avril 2017 #4



L'édito du Directeur

Cher(e)s collègues, cher(e)s doctorants(e), chers partenaires,

Deux tendances ressortent de nos activités du mois d'avril : les enjeux des relations au travail et ceux liés au patrimoine des territoires: une journée d'études sur les accords collectifs après la loi Travail, une conférence sur le harcèlement au travail, une conférence sur les performances touristiques des territoires par François De Grandpré, professeur-chercheur à l'Université du Québec à Trois Rivières et invité par notre laboratoire. La thématique du patrimoine et des territoires continue d'être au centre de nos activités en mai avec la conférence de Christopher Bryant, professeur associé à l'Université de Montréal.

Les relations collectives de travail nous semblent un thème de recherche important. C'est l'un des thèmes de prédilection du programme de recherche «Négociateur, Risquer» du laboratoire. Aussi en faisons nous le focus de ce mois-ci : Julien Icard répond à deux questions sur les perspectives du monde du travail après la loi "El Khomri".

C'est la première année que seront organisés les Comités de suivi individuels des doctorants. Le 18 mai, la plupart d'entre eux feront le point sur l'état d'avancement de leur thèse avec un comité composé d'enseignants-chercheurs du laboratoire et de laboratoires d'autres universités. Nous espérons que ce nouveau dispositif issu de la dernière réforme permettra de renforcer la réussite en thèse de nos doctorants.



Pr. S. Lambrecht

Bonne lecture !

Ca s'est passé ce mois-ci...

06.04.17: Atelier IDP: « *les contrats aidés, instrument de sécurisation des parcours professionnels ?* » par S. Michel, Maître de Conférences en droit privé (IUT/IDP).

07.04.17: Séminaire Interdisciplinaire sur le Patrimoine et le Tourisme organisé par S. Petit, Maître de Conférences en sciences économiques (FDEG/IDP).

10.04.17: Parution d'un article de M. Abhervé pour Alternatives Economiques sur le thème « *En matière touristique, les grandes régions ne constituent pas un ensemble pertinent, surtout dans le Grand Est* ». Citation de la conférence organisée le 26 avril 2017 par le laboratoire avec F. de Grandpré.

25.04.17 : 1ère journée d'étude régionale sur « *les accords collectifs d'entreprise après la loi travail* » organisée par J. Icard, Professeur de droit privé et S. Michel, Maître de Conférences en droit privé.



26.04.17: Conférence «Patrimoine et Territoires» sur le thème « *Pourquoi une région n'est pas une destination touristique?* » par F. de Grandpré, Professeur-Chercheur à l'Université du Québec.

27.04.17: Conférence sur « *Le harcèlement moral au travail: évolutions juridiques et sociétales ces dix dernières années* » organisée par S. Ringler, Maître de Conférences en droit privé (IUT/IDP), avec la participation de P. Saielli et de S. Michel (IUT /IDP)



Agenda

02.05.17: Conférence «Patrimoine et Territoires» sur le thème « *La conservation / protection des terres agricoles, une des grandes ressources patrimoniales du Canada : Les défis et les approches innovatrices face à l'expansion urbaine et aux changements climatiques* », par C. Bryant, Professeur aux Universités de Montréal et de Guelph, 18h-20h, SDC.

03.05.17: Journée Interdisciplinaire «Patrimoine et Territoires» sur le thème: « *L'aménagement et la stratégie des territoires* » organisée par S. Petit, 13h30-18h, S301.

04.05.17: Réunion du Conseil du laboratoire, 12h30-16h, S426.

11.05.17: Atelier IDP «réflexions sur le droit des États à l'aune du financement des services ferroviaires» par T. Destailleur, 14h-16h S426.

18.05.17: Comités de suivi individuels des doctorants organisés par l'ED SJPG, 9h-12h30, S426.

19.05.17: Séminaire Interdisciplinaire «Patrimoine et Territoires», par N. Rouget, 10h-12h, S426.

08.06.17: 7ème journée doctorale en droit de l'ED SJPG sur le thème: « *La sécurité et le droit : aspects actuels* », organisée par S. El Boudouhi et L. Siguoirt, SDC.

Plus d'infos:

[http://www.univ-valenciennes.fr/IDP/rubrique «agenda»](http://www.univ-valenciennes.fr/IDP/rubrique%20agenda)

Quelles perspectives pour les relations de travail après la loi «El Khomri» ?

L'IDP vient d'organiser une journée d'étude sur les accords collectifs d'entreprise après la loi travail. Nous interrogeons Julien Icard, directeur adjoint de l'IDP et spécialiste du droit du travail, sur ce que cette loi va changer dans les relations de travail.



Pr. Julien ICARD

1/ Que change la loi El Khomri dans les relations collectives de travail ? Quelles sont ses ambitions et se donne-t-elle les moyens de ses ambitions ?

Julien Icard: « Cette loi se donne notamment pour ambition de réorganiser l'architecture des règles du travail afin d'inciter les partenaires sociaux à la négociation collective, notamment au niveau de l'entreprise. Pour ce faire, elle organise une double supplétabilité systématique, spécialement dans le domaine du temps de travail : les règles légales deviennent supplétives par rapport aux règles conventionnelles ; au sein des règles conventionnelles, les règles des accords de branche deviennent supplétives par rapport aux règles prévues dans les accords d'entreprise. C'est ce qu'on nomme la décentralisation de la négociation collective. En outre, elle généralise et libéralise des accords sur l'emploi facilitant la modification du contrat individuel de travail qu'il s'agisse du temps de travail ou de la rémunération. »

2/ Comment l'équilibre entre flexibilité pour les employeurs et sécurité pour les salariés sera-t-il modifié ?

J.I.: « La prospective est extrêmement délicate en la matière. L'équilibre flexibilité-sécurité dépendra de la qualité de la négociation collective, elle-même tributaire de la formation des négociateurs et du rapport de force interne. Toutefois, il convient de ne pas être naïf : la décentralisation de la négociation collective - de la branche vers l'entreprise - vise à faire de la négociation collective un instrument de compétitivité. Or, toutes les études européennes démontrent que la décentralisation de la négociation collective est globalement défavorable aux salariés. Pour autant, le droit français conserve encore - mais pour combien de temps ? - des garde-fous propres à limiter la dégradation annoncée des droits des salariés »

Publications / Productions

CARON Matthieu, « La genèse du néolibéralisme et de son influence sur le droit public français » in F. Bottini (Dir), Droit public et néolibéralisme, Mare et Martin, avril 2017, p. 45-57.

DESTAILLEUR Thomas, « Actes du colloque sur l'actualité du droit des activités ferroviaires du 30 juin 2016 », revue Energie-Environnement-infrastructures, mai 2017.

DRIDI Chokri, création d'une application pour macOS « *amalGAMS* » : interface utilisateur graphique (GUI) pour GAMS, le système de modélisation et logiciel d'optimisation mathématique bien connu.
A télécharger gratuitement sur: <https://dridium.wixsite.com/amalgams>

ICARD Julien, « La négociation collective d'entreprise après la loi "Travail" », RJS 05/2017, p. 362.

MAUROY Hervé, « La fausse justification : le mécanisme au fondement des rivalités excessives », Nouvelle revue de psychosociologie, 23, p. 213-227.

RINGLER Solène, « Réforme du droit des contrats et mandat de l'agent immobilier. L'ordonnance n°2016-131 du 10 février 2016 serait-elle d'application immédiate? », Lexbase Hebdo, n°693, 30 mars 2017.

Communication à un colloque ou une conférence

KUSTOSZ Isabelle, présentation sur le thème « Entre prospectif et prescriptif : la participation des acteurs à l'élaboration des schémas régionaux », Dans le cadre de l'atelier "Les Paradoxes du management public", 6ème colloque de l'AIMAP, Association internationale de recherche en management public, Nice 1 et 2 Juin 2017.

PETIT Sylvain, S.& N. Seetaram (2017), "Bilateral Tourism Trade. The Role of Cultural Proximity", TTRA (Travel and Tourism Research Association) conference, Université d'Angers, 25-28 avril 2017.

Appels à projets

Appel à projets "Médiation scientifique" de la MESHS

Cet appel à projets a pour objectif de soutenir les enseignants-chercheurs et chercheurs dans la valorisation de leurs travaux de recherche auprès des publics les plus larges. Il financera la création de supports, de dispositifs, d'outils ou de manifestations ayant vocation à rendre accessible un sujet de recherche en SHS à un public non spécialiste (ex : ateliers, bande dessinée, court-métrage, exposition, kit pédagogique, livre enrichi, reportage photos, serious game, web documentaire, etc.). Il concerne en priorité des travaux s'intégrant aux 3 programmes scientifiques du projet quinquennal de la MESHS 2015-2019 : « Argumenter, décider, agir », « Travail et création », « Espaces, qualité de vie, situations de handicaps ». **Date limite de soumission : dimanche 18 juin 2017**



Directeur éditorial:

Stéphane Lambrecht

Rédaction et conception:

Sylvie Hanneesse

Contact: Laboratoire IDP (EA 1384)

UVHC- Les Tertiales

Rue des Cent Têtes

59313 VALENCIENNES Cedex 9

Tél: 03.27.51.76.73

idp@univ-valenciennes.fr

<http://www.univ-valenciennes.fr/IDP/>

https://twitter.com/idp_UVHC